

CDAS 44

du 17 novembre 2022

DÉCLARATION LIMINAIRE



Solidaires finances

ACTION SOCIALE EN DANGER !



Face aux crises économiques, énergétiques, climatiques qui affectent l'ensemble des populations, actives comme retraitées dont celles de la Fonction Publique d'État, face à la baisse continue du pouvoir d'achat, l'Action Sociale doit plus que jamais répondre, au travers de ses différentes prestations, aux besoins de tous ses bénéficiaires potentiels.

Dès lors, des prestations adaptées aux attentes et des solutions aux problèmes rencontrés par les personnels dans leur vie quotidienne, personnelle et professionnelle doivent être proposées.

Ce qui implique aussi que les instances du CDAS bénéficient de tous les moyens nécessaires pour garantir son fonctionnement dans les meilleures conditions. Notre sentiment est que tel n'est pas le cas actuellement. Nous avons été conviés au CDAS de ce jour sans aucun document de travail, y compris budgétaire, pour préparer cette séance dans de bonnes conditions. Cet état de fait nous fait fortement craindre la détérioration de l'action sociale dans sa nouvelle mouture régionale. Est-ce que cette situation va devenir la norme ?

A côté de cela l'administration met en place à grand bruit un ersatz de remue-méninge sur la «mobilité employeur» pour améliorer l'impact environnemental des déplacements professionnels. La DRFIP 44 s'est proposée en direction expérimentatrice. Or il serait de bon ton pour réduire l'impact environnemental des agentes et des agents de leur donner plus de possibilités de se loger à proximité de leur lieu de travail, de se restaurer dans un restaurant administratif, de faire garder leurs enfants au plus proche de leur lieu d'activité, etc.

Par ailleurs, avant de faire culpabiliser les agentes et les agents sur leur bilan carbone, la DRFIP 44 devrait commencer par appliquer elle-même les consignes de la DG. Le ministère a par ailleurs diligenté une enquête sur l'action sociale par mail envoyé aux agentes et aux agents le 10 novembre 2022, et bon nombre de réponses vont dans ce sens : c'est à l'Administration de montrer l'exemple !

A ce sujet, la DG prône la transparence de l'administration envers les usagers, mais la DRFIP 44 ne l'applique pas envers ses propres agentes et agents : M. LE PRÉSIDENT vous nous avez informé oralement du refus de la DRFIP 44 de mettre en place une restauration collective sur Châteaubriant malgré l'accord du secrétariat Général, mais à ce jour aucune réponse écrite n'a été communiquée ni au membre du CDAS, ni au personnel du site de Châteaubriant.

Au final, Solidaire Finances s'interroge sur les moyens qui sont mis en œuvre par le ministère pour atteindre ses objectifs en matière d'action sociale.

Sera-t-elle encore sacrifiée au nom des économies budgétaires ?

**L'Action sociale n'est ni un luxe, ni un confort.
C'est une absolue nécessité.**